



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

DREAL Hauts-de-France  
UD Lille  
Cédric Jablowski  
cedric.jablowski@developpement-  
durable.gouv.fr

Lille, le 10 janvier 2019

Objet : **Projet d'exploitation d'une activité d'impression par flexographie de l'entreprise Clayrton's sur la commune de Roubaix**  
**Information sur un avis tacite de l'autorité environnementale**  
N° d'enregistrement Garance : n°2018-2962

L'autorité environnementale a été saisie le 18 octobre 2018 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copie : Préfecture de département du Nord